



BUDGET PRIMITIF

2019

BUDGET ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement Collectif

Date de transmission de l'acte : 10/04/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 10/04/2019

Numéro de l'acte : 28 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20190401-28-BF

Date de décision : 01/04/2019

Acte transmis par : Bertrand GAY

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
SEANCE DU 1ER AVRIL 2019 à 18 HEURES					
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
66	51	0	2	26 mars 2019	26 mars 2019

Présents : Pascal BLANC, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUI, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Jean-Louis SALAK, Annie JACQUET, Nathalie BONNEFOY, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Hugo LEFELLE, Lylia LASNIER, Sophie VANNIEUWENHUYZE, Pascal TINAT, Denise LANCELOT, Patrick GEORGES, Janine AUCLERT-BOURNIQUET, Magali BESSARD, Joël CROTTÉ, Valérie CHEVALIER, Jean-Michel DAMIEN, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Nicole HUBERT, Béatrice GUILLAUMIN, Françoise CAMPAGNE, Emmanuel DUMARCAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Roland GOGUERY

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs :

Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
 Benoît CHALON donne pouvoir à Philippe MERCIER
 Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSNY
 Frédéric CHARPAGNE donne pouvoir à Danielle SERRE
 Christelle PRENOIS donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK
 Eric MESEGUER donne pouvoir à Nathalie BONNEFOY
 Audrey SITTLER donne pouvoir à Lylia LASNIER
 Kevin GUEGUEN donne pouvoir à Marcella MICHEL
 Olivier ALLEZARD donne pouvoir à Françoise CAMPAGNE
 Paulette PIETU donne pouvoir à Mireille GARON
 Bruno CASSAN donne pouvoir à Magali BESSARD
 Jean-Pierre DOHOLLOU donne pouvoir à Irène FELIX
 Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Hugo LEFELLE et M. Emmanuel DUMARCAY sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 28 -

Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement Collectif

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 15 mars 2019 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses et recettes du budget primitif pour 2019 du budget annexe de l'Assainissement Collectif.

Après intégration de la commune de Mehun sur Yèvre, le budget Primitif de l'exercice 2019 du budget annexe « Assainissement Collectif » est équilibré en dépenses et en recettes à **12 031 405 €** en section de fonctionnement et à **36 714 701,75 €** en section d'investissement.

La compétence Assainissement est exercée selon 2 modes de gestion différents :

- gestion en régie directe pour l'ensemble des communes hors Mehun-sur-Yèvre ;
- gestion dans le cadre d'une délégation de service public pour le territoire de Mehun-sur-Yèvre.

Dans le cadre du budget primitif 2019, l'impact de l'arrivée de Mehun-sur-Yèvre est neutre :

- en section de fonctionnement ; le montant des dépenses et des recettes s'élevant à 246 500 € ;
- en section d'investissement, dans l'attente de la reprise des reports et des éventuels excédents, la prévision de dépenses s'établit à 355 000 €.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), présenté lors du Conseil Communautaire du 25 février dernier, avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
	BP 2018	DOB 2019	BP 2019	Variation % BP 2019 / BP 2018
Recettes de fonctionnement	11,59	11,72	11,73	1,2%
Dépenses de fonctionnement	7,96	7,95	7,82	-1,7%
Autofinancement	3,63	3,77	3,91	7,7 %
Recettes d'investissement (hors dette)	0,28	3,83	3,83	n.s.
Dépenses d'investissement (hors dette)	4,16	19,27	19,46	n.s.
Remboursement d'emprunt	0,61	0,64	0,76	24,59 %
Recette d'emprunt	0,86	12,31	12,48	n.s.
Besoin de financement	3,63	3,77	3,91	7,7 %

Le budget primitif 2019 reprend toutes les grandes orientations du DOB. L'objectif de maintien de l'autofinancement est respecté puisqu'il est supérieur à 3,9 M€.

Le budget primitif 2019 du budget annexe de l'Assainissement Collectif est détaillé comme suit :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

En €	RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019 / BP 2018
70 - Produits des services	11 227 000	11 326 500	0,9%
74 - Dotations et participations	71 564	133 850	n.s.
75 - Autres produits de gestion courante	258 836	258 790	-0,02%
77 - Produits exceptionnels	33 000	20 000	n.s.
Total des recettes réelles de Fonctionnement	11 590 400	11 739 140	1,2%

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à hauteur de **11 739 140 €**.

Elles se décomposent comme suit :

- ◆ Produits des services (chapitre 70) pour **11 326 500 €**
 - **9 423 500 €** de redevance d'assainissement collectif. Par rapport au BP 2018, il est prévu une légère hausse, compte tenu de la prise en compte de l'extension de périmètre à la commune de Mehun-sur-Yèvre ;
 - **600 000 €** de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) ;
 - **980 000 €** de redevance pour modernisation des réseaux de collecte encaissée par Bourges Plus et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement) ;
 - **216 000 €** de recettes dans le cadre de la participation pour création de branchements ;
 - **107 000 €** de recettes au titre du personnel payé sur le budget de l'Assainissement Collectif et mis à disposition pour le service de l'Assainissement Non Collectif.

- ◆ Dotations et Participations (chapitre 74) : **133 850 €**
 Cette somme correspond aux aides versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour :
 - Le suivi de l'auto-surveillance des réseaux ;
 - et la modélisation des canalisations d'assainissement.
- ◆ Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : **258 790 €**
 - **148 400 €** de redevance pour défaut de branchement à l'égout,
 - **88 700 €** de recettes relatives au traitement des effluents et des matières de vidange,
 - **21 690 €** pour des produits divers de gestion courante.
- ◆ Produits exceptionnels (chapitre 77) : **20 000 €**
 Il s'agit d'une inscription de recettes correspondant à la vente de véhicules dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc automobile.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

En €	DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019/ BP 2018
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 909 370	2 890 900	-0,6 %
Chapitre 012 - Charges de personnel, frais assimilés	3 505 000	3 342 580	-4,6 %
Chapitre 014 - Atténuations de produits	980 000	980 000	0 %
Chapitre 66 - Charges Financières	219 400	255 900	16,6 %
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	80 230	90 300	12,5 %
Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles	262 800	264 100	0,5 %
Total des dépenses réelles de Fonctionnement	7 956 800	7 823 780	-1,7 %

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif à hauteur de 7 823 780 € sont composées de :

- ◆ **2 890 900 €** de charges à caractère général (chapitre 011). Ce poste est en baisse de 0,6 % par rapport au BP 2018 suite à la mise en œuvre de mesures d'optimisation des coûts ;
- ◆ **3 342 580 €** pour les charges de personnel (chapitre 012), dont 550 000 € de charges refacturées par le budget PRINCIPAL et le budget annexe de l'EAU au titre d'agents mis à disposition de la compétence assainissement collectif. Ce chapitre est également en baisse par rapport au BP 2018 pour tenir compte du CA 2018 ajusté et de départs en retraite ;
- ◆ **980 000 €** de redevance facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement) – (chapitre 014) ;
- ◆ **255 900 €** de charges financières (chapitre 66); poste en hausse suite à l'intégration de plusieurs emprunts provenant de la Commune de Mehun-sur-Yèvre ;
- ◆ **90 300 €** d'autres charges diverses de gestion courante (chapitre 65). Il s'agit essentiellement des dotations pour les admissions en non valeurs. Chaque année, le comptable du Trésor Public sollicite la collectivité pour demander l'apurement de factures dont le recouvrement s'avère impossible (liquidation judiciaire, personne décédée) ;
- ◆ **264 100 €** de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 260 000 € de crédits inscrits par précaution pour annulation de titres émis sur les années antérieures.

1.3. Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement :

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est égal à **3 915 360 €**. Il est composé de :

- ◆ **2 026 125 €** de dotation aux amortissements ;
minoré par la dotation aux amortissements au titre de l'amortissement des subventions prévue à hauteur de **292 265 €** ;
et par l'inscription d'une dotation aux provisions pour risques de **2 181 500 €**.
En effet, la nouvelle station d'épuration communautaire devrait être opérationnelle d'ici quelques années et conduire, par la suite, à la désaffectation de l'ancien équipement. Or, compte tenu des amortissements actuellement en cours pour cet ouvrage, la valeur nette comptable de ce bien en 2023 est estimée à 9 M€.
Afin de prévoir la sortie de l'actif de l'ensemble des immobilisations qui seront détruites et ainsi de limiter l'impact de cette opération comptable qui est budgétaire pour les services publics à caractère industriel et commercial, il est proposé de mettre en place une dotation aux provisions pour risques à compter du BP 2019. L'objectif serait d'atteindre à terme une provision équivalente à la valeur nette comptable restante en 2023, le montant de la provision sera ajusté chaque année en fonction du niveau d'épargne brute de la collectivité.

Autofinancement BP 2018	Autofinancement BP 2019
3 633 600	3 915 360

L'autofinancement est en hausse d'environ 7,7 % par rapport au Budget Primitif 2018. Le poids de l'autofinancement par rapport aux recettes réelles de fonctionnement augmente par rapport à 2018 ; il était de 29 % en 2017 et est estimé à plus de 32,9 % en 2019.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. Recettes réelles d'investissement :

En €	RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	
	BP 2018	BP 2019
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	277 400,00	3 826 282,00
Chapitre 16 - Emprunts nouveaux(hors revolving)	865 600,00	12 480 794,75
Chapitre 16 – Opérations liées aux emprunts revolving	0	16 000 000,00
Total des recettes réelles d'Investissement	1 143 000,00	32 307 076,75

Les recettes réelles d'investissements estimées à **32 307 076,75 €** sont composées comme suit :

- ◆ Subventions (chapitre 13) pour un montant de **3 826 282 €** versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental, relatives aux travaux de transfert des effluents de Morthomiers et aux premières opérations concernant la future station d'épuration communautaire,
À ce stade, le montant de la subvention pour la STEP n'a pas été notifié par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'aide apportée sera connue courant 2019, après détermination du montant de la base des dépenses éligibles retenues et application du taux de participation décidé par l'Agence de l'Eau.
- ◆ Emprunt nouveau sur l'exercice 2019 pour financer une partie des investissements : **12 480 794,75 €**.
En 2018, des emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie ont été souscrits à hauteur de 16 000 000 € dans le cadre du financement de la future station d'épuration communautaire. Au 31/12/2018, ces emprunts n'avaient pas été mobilisés. En fonction de l'avancement du projet de future station d'épuration, il est prévu de les consolider dans la limite de 12 480 794,75 €.
- ◆ Opérations de gestion des emprunts : **16 000 000 €**
Il est prévu au BP 2019 les écritures permettant d'utiliser la possibilité de tirage sur ligne de trésorerie inclus dans les différents contrats d'emprunts souscrits en 2018. Cette opération s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement.

2.2. Dépenses réelles d'investissement :

En €	DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	
	BP 2018	BP 2019
Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles	1 407 100	16 650 420,00
Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	636 300	250 700,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	2 120 200	2 565 716,75
Chapitre 16 - Emprunts et Dettes assimilées(hors revolving)	613 000	755 600,00
Chapitre 16 - Opérations liées aux emprunts revolving		16 000 000,00
Total des dépenses réelles d'Investissement	4 776 600	36 222 436,75

Les dépenses réelles d'investissement estimées à 52 222 436,75 € sont détaillées comme suit :

- ◆ Remboursement du capital de la dette (chapitre 16) : **755 600 €**
Suite à la reprise des emprunts provenant de Mehun-sur-Yèvre, le capital restant dû au 01/01/2019 est de 5 785 608,42 € et le taux moyen de la dette sur ce budget de 3,39 %.
- ◆ Dépenses d'équipement (chapitres 20 - 21 et 23) : **19 466 836,75 €**
 - **16 517 420 €** au titre des dépenses d'équipements prévues pour la réalisation de la future station d'épuration communautaire qui fait l'objet d'une autorisation de programme s'élevant à 55 200 000 € ;
 - **133 000 €** d'immobilisations incorporelles ;
 - **250 700 €** au titre des immobilisations corporelles (chapitre 21) :
 - dont 138 700 € pour l'achat d'équipements d'exploitation,
 - dont 70 000 € pour les équipements liés aux réseaux d'assainissement,
 - le reste étant composé de petits travaux et des achats de matériels informatiques.
 - **2 565 716,75 €** au titre des immobilisations en cours (chapitre 23) :
 - dont 1 616 000 € pour la réhabilitation de réseaux ;
 - dont 820 016,75 € pour la seconde partie des travaux de transfert des effluents de Morthomiers vers Bourges (opération faisant l'objet d'une autorisation de programme) ;
 - dont 114 700 € de travaux divers sur les stations et postes de refoulement.

2.3. Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **2 026 125 €** au titre de la dotation aux amortissements (montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement) ;
- **2 181 500 €** au titre de la dotation aux provisions pour risques ;
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (montant égal en dépense d'ordre d'investissement).

Les dépenses d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **292 265 €** au titre de la dotation aux amortissements des subventions (montants égaux en recette d'ordre de fonctionnement),
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (montant égal en recette d'ordre d'investissement).

Le budget primitif de l'Assainissement Collectif s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2019		RECETTES BP 2019	
FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles	7 823 780,00	Recettes réelles	11 739 140,00
	Dépenses d'ordre	4 207 625,00	Recettes d'ordre	292 265,00
	TOTAL FCT.	12 031 405,00	TOTAL FCT.	12 031 405,00
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles	36 222 436,75	Recettes réelles	32 307 076,75
	Dépenses d'ordre	492 265,00	Recettes d'ordre	4 407 625,00
	TOTAL INVT.	36 714 701,75	TOTAL INVT.	36 714 701,75

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE
par 55 voix "pour" et 9 abstentions

d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe de l'Assainissement Collectif, conformément à ces éléments et aux documents annexés, équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 12 031 405,00 € ;
- En investissement à 36 714 701,75 €.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le 10 AVR. 2019
Affichage du 08 AVR. 2019

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 2 avril 2019

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 031 405,00	12 031 405,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 031 405,00	12 031 405,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 714 701,75	36 714 701,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		36 714 701,75	36 714 701,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 746 106,75	48 746 106,75
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 909 370,00	0,00	2 890 900,00	2 890 900,00	2 890 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 505 000,00	0,00	3 342 580,00	3 342 580,00	3 342 580,00
014	Atténuations de produits	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	80 230,00	0,00	90 300,00	90 300,00	90 300,00
Total des dépenses de gestion des services		7 474 600,00	0,00	7 303 780,00	7 303 780,00	7 303 780,00
66	Charges financières	219 400,00	0,00	255 900,00	255 900,00	255 900,00
67	Charges exceptionnelles	262 800,00	0,00	264 100,00	264 100,00	264 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 956 800,00	0,00	7 823 780,00	7 823 780,00	7 823 780,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 158 600,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 770 000,00		4 207 625,00	4 207 625,00	4 207 625,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 928 600,00		4 207 625,00	4 207 625,00	4 207 625,00
TOTAL		11 885 400,00	0,00	12 031 405,00	12 031 405,00	12 031 405,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 031 405,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 227 000,00	0,00	11 326 500,00	11 326 500,00	11 326 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	71 564,00	0,00	133 850,00	133 850,00	133 850,00
75	Autres produits de gestion courante	258 836,00	0,00	258 790,00	258 790,00	258 790,00
Total des recettes de gestion des services		11 557 400,00	0,00	11 719 140,00	11 719 140,00	11 719 140,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	33 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 590 400,00	0,00	11 739 140,00	11 739 140,00	11 739 140,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	295 000,00		292 265,00	292 265,00	292 265,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		295 000,00		292 265,00	292 265,00	292 265,00
TOTAL		11 885 400,00	0,00	12 031 405,00	12 031 405,00	12 031 405,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 031 405,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 915 360,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 407 100,00	0,00	133 000,00	133 000,00	133 000,00
21	Immobilisations corporelles	636 300,00	0,00	250 700,00	250 700,00	250 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 120 200,00	0,00	19 083 136,75	19 083 136,75	19 083 136,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 163 600,00	0,00	19 466 836,75	19 466 836,75	19 466 836,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	0,00	16 755 600,00	16 755 600,00	16 755 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	613 000,00	0,00	16 755 600,00	16 755 600,00	16 755 600,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 776 600,00	0,00	36 222 436,75	36 222 436,75	36 222 436,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	295 000,00		292 265,00	292 265,00	292 265,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	495 000,00		492 265,00	492 265,00	492 265,00
	TOTAL	5 271 600,00	0,00	36 714 701,75	36 714 701,75	36 714 701,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 714 701,75
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	277 400,00	0,00	3 826 282,00	3 826 282,00	3 826 282,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	865 600,00	0,00	28 480 794,75	28 480 794,75	28 480 794,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 143 000,00	0,00	32 307 076,75	32 307 076,75	32 307 076,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 143 000,00	0,00	32 307 076,75	32 307 076,75	32 307 076,75
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 158 600,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 770 000,00		4 207 625,00	4 207 625,00	4 207 625,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 128 600,00		4 407 625,00	4 407 625,00	4 407 625,00
	TOTAL	5 271 600,00	0,00	36 714 701,75	36 714 701,75	36 714 701,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 714 701,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 915 360,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 890 900,00		2 890 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 342 580,00		3 342 580,00
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 300,00		90 300,00
66	Charges financières	255 900,00	0,00	255 900,00
67	Charges exceptionnelles	264 100,00	0,00	264 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 207 625,00	4 207 625,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 823 780,00	4 207 625,00	12 031 405,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 031 405,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	292 265,00	292 265,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 755 600,00	0,00	16 755 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	133 000,00	0,00	133 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	250 700,00	0,00	250 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 083 136,75	200 000,00	19 283 136,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		36 222 436,75	492 265,00	36 714 701,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 714 701,75
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 326 500,00		11 326 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	133 850,00		133 850,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00		258 790,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	292 265,00	312 265,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 739 140,00	292 265,00	12 031 405,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 031 405,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 826 282,00	0,00	3 826 282,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		2 181 500,00	2 181 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 480 794,75	0,00	28 480 794,75
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 026 125,00	2 026 125,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	32 307 076,75	4 407 625,00	36 714 701,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 714 701,75
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 909 370,00	2 890 900,00	2 890 900,00
604	Achats d'études, prestations de services	216 000,00	217 500,00	217 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	460 270,00	482 190,00	482 190,00
6062	Produits de traitement	227 630,00	240 000,00	240 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	77 680,00	77 000,00	77 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	52 000,00	70 000,00	70 000,00
6068	Autres matières et fournitures	118 200,00	118 700,00	118 700,00
611	Sous-traitance générale	879 800,00	891 000,00	891 000,00
6132	Locations immobilières	54 500,00	27 000,00	27 000,00
6135	Locations mobilières	75 400,00	82 800,00	82 800,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	1 500,00	1 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	5 625,00	5 625,00
61523	Entretien, réparations réseaux	180 400,00	178 900,00	178 900,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	32 900,00	34 400,00	34 400,00
61551	Entretien matériel roulant	73 700,00	71 500,00	71 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	59 400,00	62 500,00	62 500,00
6156	Maintenance	76 650,00	85 715,00	85 715,00
6161	Multirisques	25 500,00	8 700,00	8 700,00
6168	Autres	42 600,00	37 000,00	37 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	7 300,00	7 300,00
618	Divers	38 172,00	27 680,00	27 680,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	500,00	1 400,00	1 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 500,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	34 150,00	32 400,00	32 400,00
6231	Annonces et insertions	12 850,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6241	Transports sur achats	4 000,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	5 000,00	5 560,00	5 560,00
6261	Frais d'affranchissement	60,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	39 900,00	36 300,00	36 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 400,00	4 470,00	4 470,00
6282	Frais de gardiennage	14 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 200,00	22 400,00	22 400,00
6287	Remboursements de frais	51 000,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	900,00	900,00	900,00
6353	Impôts indirects	600,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	98,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 505 000,00	3 342 580,00	3 342 580,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	525 000,00	550 000,00	550 000,00
6331	Versement de transport	18 600,00	17 530,00	17 530,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 500,00	7 140,00	7 140,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 450,00	12 700,00	12 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 700,00	4 270,00	4 270,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 626 541,00	1 397 960,00	1 397 960,00
6414	Indemnités et avantages divers	473 000,00	574 400,00	574 400,00
6415	Supplément familial	31 500,00	24 860,00	24 860,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	233 500,00	222 010,00	222 010,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	453 200,00	422 400,00	422 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	2 690,00	2 690,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 872,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 797,00	6 170,00	6 170,00
648	Autres charges de personnel	82 840,00	79 450,00	79 450,00
014	Atténuations de produits (7)	980 000,00	980 000,00	980 000,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	80 230,00	90 300,00	90 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	55 000,00	55 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	230,00	300,00	300,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 474 600,00	7 303 780,00	7 303 780,00
66	Charges financières (b) (8)	219 400,00	255 900,00	255 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	233 000,00	250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 600,00	-5 100,00	-5 100,00
6688	Autre	0,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	262 800,00	264 100,00	264 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	260 000,00	260 000,00	260 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 800,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 956 800,00	7 823 780,00	7 823 780,00
023	Virement à la section d'investissement	2 158 600,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 770 000,00	4 207 625,00	4 207 625,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 770 000,00	2 026 125,00	2 026 125,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	2 181 500,00	2 181 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 928 600,00	4 207 625,00	4 207 625,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 928 600,00	4 207 625,00	4 207 625,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 885 400,00	12 031 405,00	12 031 405,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		12 031 405,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	110 800,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	115 900,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 227 000,00	11 326 500,00	11 326 500,00
704	Travaux	816 000,00	816 000,00	816 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 324 000,00	9 423 500,00	9 423 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	107 000,00	107 000,00	107 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	71 564,00	133 850,00	133 850,00
747	Subv. et participat° collectivités	71 564,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	133 850,00	133 850,00
75	Autres produits de gestion courante	258 836,00	258 790,00	258 790,00
754	Redevances défaut branchement égoût	146 600,00	148 400,00	148 400,00
7588	Autres	112 236,00	110 390,00	110 390,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 557 400,00	11 719 140,00	11 719 140,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	33 000,00	20 000,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	33 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 590 400,00	11 739 140,00	11 739 140,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	295 000,00	292 265,00	292 265,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	245 000,00	292 265,00	292 265,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		295 000,00	292 265,00	292 265,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 885 400,00	12 031 405,00	12 031 405,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 031 405,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 407 100,00	133 000,00	133 000,00
2031	Frais d'études	1 400 000,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 100,00	33 000,00	33 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	636 300,00	250 700,00	250 700,00
2111	Terrains nus	1 300,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	5 000,00	5 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	1 500,00	1 500,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	15 000,00	15 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21562	Service d'assainissement	92 500,00	138 200,00	138 200,00
2182	Matériel de transport	465 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	16 000,00	16 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 500,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 120 200,00	19 083 136,75	19 083 136,75
2313	Constructions	50 700,00	39 700,00	39 700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 069 500,00	19 043 436,75	19 043 436,75
Total des dépenses d'équipement		4 163 600,00	19 466 836,75	19 466 836,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	16 755 600,00	16 755 600,00
1641	Emprunts en euros	430 000,00	495 000,00	495 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	142 000,00	150 000,00	150 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
1687	Autres dettes	41 000,00	110 600,00	110 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		613 000,00	16 755 600,00	16 755 600,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 776 600,00	36 222 436,75	36 222 436,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	295 000,00	292 265,00	292 265,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	245 000,00	292 265,00	292 265,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	45 000,00	90 635,00	90 635,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 500,00	7 060,00	7 060,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	16 000,00	15 635,00	15 635,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 000,00	8 535,00	8 535,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	12 500,00	12 315,00	12 315,00
13918	Autres subventions d'équipement	155 000,00	158 085,00	158 085,00
	Charges transférées	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		495 000,00	492 265,00	492 265,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 271 600,00	36 714 701,75	36 714 701,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				36 714 701,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	277 400,00	3 826 282,00	3 826 282,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	217 900,00	3 078 400,00	3 078 400,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	336 252,00	336 252,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	240 000,00	240 000,00
1313	Subv. équipt Départements	59 500,00	171 630,00	171 630,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	865 600,00	28 480 794,75	28 480 794,75
1641	Emprunts en euros	865 600,00	170 000,00	170 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	12 310 794,75	12 310 794,75
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 143 000,00	32 307 076,75	32 307 076,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 143 000,00	32 307 076,75	32 307 076,75
021	Virement de la section d'exploitation	2 158 600,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 770 000,00	4 207 625,00	4 207 625,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	2 181 500,00	2 181 500,00
28031	Frais d'études	3 000,00	2 060,00	2 060,00
28033	Frais d'insertion	700,00	420,00	420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 000,00	33 600,00	33 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	150,00	150,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	79 600,00	82 505,00	82 505,00
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	9 505,00	9 505,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	16 895,00	16 895,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	60,00	60,00
281532	Réseaux d'assainissement	530 000,00	763 455,00	763 455,00
281562	Service d'assainissement	100 000,00	89 750,00	89 750,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 100,00	1 090,00	1 090,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	260 000,00	254 950,00	254 950,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	535 000,00	532 965,00	532 965,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	72 000,00	71 640,00	71 640,00
28182	Matériel de transport	54 000,00	131 295,00	131 295,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 000,00	32 490,00	32 490,00
28184	Mobilier	3 500,00	2 835,00	2 835,00
28188	Autres	1 000,00	460,00	460,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 928 600,00	4 207 625,00	4 207 625,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 128 600,00	4 407 625,00	4 407 625,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 271 600,00	36 714 701,75	36 714 701,75

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			36 714 701,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
1807008-Tirage-Euribor3m	10/07/2018	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN521677EUR-Eonia	13/07/2018	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		16 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					27 783 221,90									
1641 Emprunts en euros (total)					24 289 221,90									
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790		S	C	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2031	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390		A	C	O	A-1
332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,510		X	C	O	A-1
36	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940		A	P	O	A-1
37	CREDIT AGRICOLE	28/08/1999	28/08/1999	30/09/2000	457 347,05	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
63	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/07/2004	20/07/2004	25/07/2005	2 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.08 sur Euribor 12 M) + 0.08	2,440	2,480		A	P	O	A-1
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700		T	P	O	A-1
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,840		A	C	O	A-1
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 03 M + 0.07)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,070	0,070		T	P	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR-conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,080		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 494 000,00									
1807008-Tirage-Euribor3m	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	10/07/2018	01/07/2021	0,00	V	(Euribor 03 M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,550	0,560		X	X	O	A-1
66	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
68	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 560 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
71	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/01/2009	14/01/2009	02/04/2009	934 000,00	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	4,060		T	C	O	A-1
MIN521677EUR-Eonia	BANQUE POSTALE	13/07/2018	14/08/2018	01/10/2018	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.59)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,590	0,600		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
110497802-AGGLO	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
Total général					29 102 843,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 785 608,42					627 225,65	239 358,01	0,00	110 530,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 878 256,42					485 497,65	167 561,99	0,00	93 672,39
000311764 03	N	0,00	A-1	479 999,96	8,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,790	53 333,34	22 073,33	0,00	8 408,89
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	325 000,00	12,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,390	25 000,00	11 005,76	0,00	9 296,34
332099	N	0,00	A-1	0,00	44,75	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,510	0,00	0,00	0,00	0,00
36	N	0,00	A-1	1 476 178,47	7,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	149 468,62	87 685,00	0,00	66 766,68
37	N	0,00	A-1	30 526,59	0,75	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	30 526,59	427,37	0,00	0,00
63	N	0,00	A-1	156 990,23	0,57	F	Taux fixe à 4.69 %	4,760	156 990,23	7 465,10	0,00	0,00
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	247 155,86	18,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,700	9 033,69	11 263,59	0,00	0,00
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	546 666,65	24,59	F	Taux fixe à 3.78 %	3,840	21 866,67	20 951,00	0,00	8 155,39
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	289 072,00	20,58	V	(Euribor 03 M + 0.07)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,070	12 611,84	167,51	0,00	32,26
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	326 666,66	12,08	F	Taux fixe à 2.06 %	2,080	26 666,67	6 523,33	0,00	1 012,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 907 352,00					141 728,00	71 796,02	0,00	16 858,28

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1807008-Tirage-Euribor3m	N	0,00	A-1	0,00	2,50	V	(Euribor 03 M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,560	0,00	0,00	0,00	0,00
66	N	0,00	A-1	530 000,00	13,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	19 684,64	0,00	4 618,25
68	N	0,00	A-1	826 800,00	13,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	62 400,00	30 708,04	0,00	7 204,47
71	N	0,00	A-1	550 552,00	13,75	F	Taux fixe à 3.94 %	4,060	39 328,00	21 403,34	0,00	5 035,56
MIN521677EUR-Eonia	N	0,00	A-1	0,00	1,62	V	(Eonia(Postfixé) + 0.59)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,600	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 409 927,84					106 496,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 409 927,84					106 496,45	0,00	0,00	0,00
110497802-AGGLO	N	0,00	A-1	486 134,24	11,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00	0,00
110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	923 793,60	13,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	65 985,26	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 195 536,26					733 722,10	239 358,01	0,00	110 530,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 195 536,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Stations Epuration	60	02/04/2004
L	Mobilier, matériel électro	10	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Réseaux assainissement	60	02/04/2011
L	Véhicule supérieur à 3.5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		57 700,00	57 700,00	0,00	57 700,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	57 700,00	57 700,00	0,00	57 700,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		57 700,00	57 700,00	0,00	57 700,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 047 865,00	I 1 047 865,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		755 600,00	755 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	495 000,00	495 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	150 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	110 600,00	110 600,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		292 265,00	292 265,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	292 265,00	292 265,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 047 865,00	0,00	0,00	1 047 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 207 625,00	III 4 207 625,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 207 625,00	4 207 625,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	2 181 500,00	2 181 500,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 060,00	2 060,00
28033	Frais d'insertion	420,00	420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	33 600,00	33 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	150,00	150,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	82 505,00	82 505,00
28138	Aménagement Autres constructions	9 505,00	9 505,00
28151	Installations complexes spécialisées	16 895,00	16 895,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	60,00	60,00
281532	Réseaux d'assainissement	763 455,00	763 455,00
281562	Service d'assainissement	89 750,00	89 750,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 090,00	1 090,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	254 950,00	254 950,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	532 965,00	532 965,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	71 640,00	71 640,00
28182	Matériel de transport	131 295,00	131 295,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 490,00	32 490,00
28184	Mobilier	2 835,00	2 835,00
28188	Autres	460,00	460,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 207 625,00	0,00	0,00	0,00	4 207 625,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 047 865,00
Ressources propres disponibles	IV	4 207 625,00
Solde	V = IV – II (6)	3 159 760,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
03905*STEP STEP Communautaire	55 200 000,00	0,00	55 200 000,00	1 825 353,00	16 517 420,00	36 857 227,00
03906 TMOR Transfert effluents Morthomiers	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	398 383,00	821 617,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	0,00	62,00	57,00	1,00	58,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique territorial	C	11,00	0,00	11,00	8,80	0,00	8,80
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	4,40	0,00	4,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,00	0,00	68,00	62,80	1,00	63,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH	339	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux (3)	C	TECH	321	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

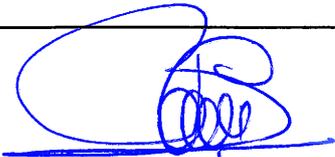
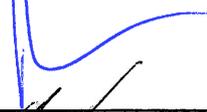
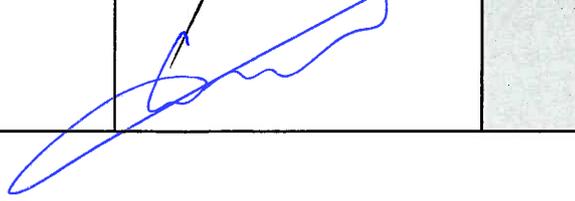
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

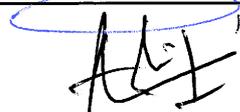
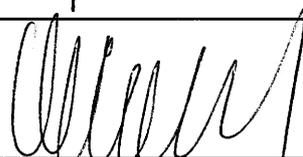
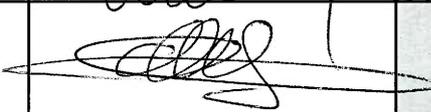
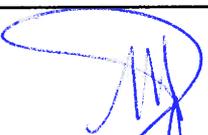
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

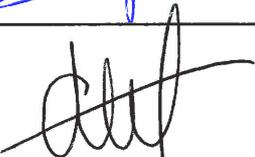
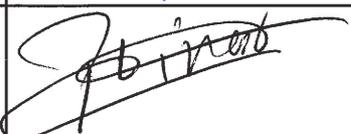
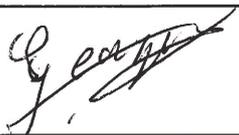
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

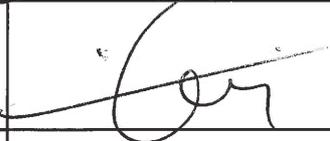
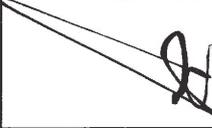
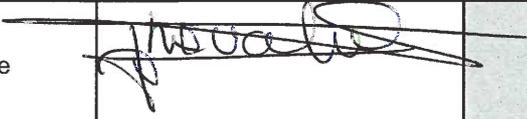
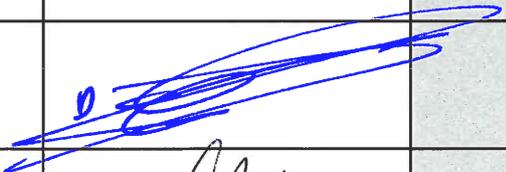
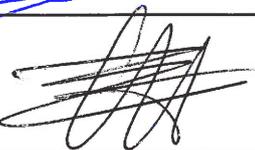
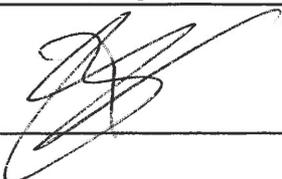
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

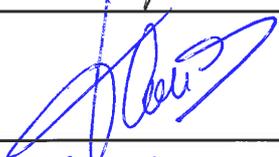
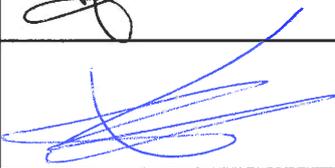
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BLANC Pascal			
BOURGES	FENOLL Véronique			
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine		DELRUE Emmanuel	
VORLY	BILLOT Bernard		LEFEBVRE Corinne	
ARÇAY	HUCHINS Robert		LELONG Coralie	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel		BELOUET Bernard	
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon			
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			

LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne		MOREAU Sylvie	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excusé, a donné pouvoir à M. Denis POYET	PORTIER Jacqueline	Excusée
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CARRÉ Marie-Paule	
BOURGES	MERCIER Philippe			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie			
BOURGES	CHALON Benoît	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe REICHER		
BOURGES	MICHEL Marcella			
BOURGES	MOUSNY Philippe			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine			
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente		

BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe ROUSNY (après son départ)		
BOURGES	SERRE Danielle			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte			
BOURGES	MORDANT Annie			
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Danielle SERRE		
BOURGES	PRENOIS Christelle	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SRABEK		
BOURGES	MESEGUER Eric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie BOMMEFOY		
BOURGES	SITTLER Audrey	Excusée, a donné pouvoir à M. Lylian LASNIER		
BOURGES	GUEGUEN Kévin	Excusé, a donné pouvoir à Mme Martine RICHEL		
BOURGES	LASNIER Lylian			
BOURGES	VANNIEUWENHUYZE Sophie			
BOURGES	TINAT Pascal			
BOURGES	LANCELOT Denise			
BOURGES	GEORGES Patrick			

BOURGES	AUCLERT-BOURNIQUET Janine	<i>Janine Auclert Bourniquet</i>		
BOURGES	BEDIN Yannick	<i>Absent</i>		
BOURGES	FRAGNIER Gérald			
BOURGES	SINSOULIER Agnès			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			
BOURGES	BESSARD Magali			
BOURGES	CROTTÉ Joël			
LA CHAPELLE ST-URSIN	CHEVALIER Valérie			
MARMAGNE	JACQUET Annie			
MARMAGNE	DAMIEN Jean-Michel			
MEHUN-SUR-YEVRE	MATHIEU Elisabeth			
MEHUN-SUR-YEVRE	MEUNIER Bruno			

MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	GUILLAUMIN Béatrice			
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise			
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier	Excusé, a donné pouvoir à Mme Françoise CAMPAGNE		
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à Mme Mireille GARON		
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel			
ST DOULCHARD	GARON Mireille			
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier			
ST DOULCHARD	CASSAN Bruno	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nagali BISSARD		
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy			
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FÉLIX		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusé, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY		
TROUY	GOGUERY Roland			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 51
Nombre de membres votants : 64
Nombre de suffrages exprimés : 55
VOTES : Pour: 55
 Contre: 0
 Abstentions : 9

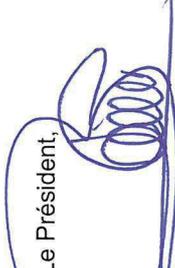
Date de convocation : 26 Mars 2019

Présenté par le Président
A Bourgesle 1er Avril 2019
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 1er Avril 2019

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le- **10 AVR. 2019**et de la publication le - **8 AVR. 2019**

A Bourges, le 3 Avril 2019

Le Président,

Pascal BLANC

